



Aléatoire

Peter Kuczia : « J'ai photographié les prairies sur le chantier puis avec mon ordinateur, j'ai mélangé trois couleurs (jaune, orange et vert) des fleurs et des herbes aux couleurs abstraites. Ces couleurs sont disposées de manière aléatoire sur la façade. »

Pierre-André de Chalendar
Président-Directeur Général du groupe
Saint-Gobain et Président d'EpE
www.epe-asso.org

➤ Un poêle à bois ? Oui mais quel matériau ?

- Les poêles en fonte avec enveloppe métallique et foyer muni d'une grille sur un cendrier indépendant de l'enveloppe.
- Les poêles en acier.
- Les poêles en faïence, pierre, céramique ou terre cuite à chauffage plus lent mais avec d'avantage d'inertie dans le temps.
- Les poêles recouverts de briques réfractaires.

La fonte rayonne et peut durer des dizaines d'années. Son inconvénient est son surpoids. De plus, elle serait cassante. L'acier, plus contemporain et design, présente l'avantage de monter en puissance plus rapidement mais il redescend aussi vite qu'il est monté ! L'habillage reste l'un des critères de choix d'un poêle, spécialement pour des motifs régionaux, voire culturels. Par exemple, les Alsaciens vont être attirés par les poêles en faïence, comme ceux trouvés dans les fermes.

Le poêle en céramique est un poêle à bois équipé d'un foyer en fonte et d'un habillage en céramique. Un Kachelofen est un poêle en

carreaux de céramique (terre cuite vernissée ou faïence), il est typiquement alsacien, allemand, autrichien. Il possède un foyer fermé.

La céramique est un matériau utilisé depuis longtemps pour l'habillage des poêles. Elle possède en effet une excellente capacité à accumuler la chaleur afin de la restituer longtemps et lentement une fois le feu éteint. Elle est utilisée pour la fabrication des poêles de masse qui offre un haut rendement tout en permettant des économies de bois substantielles.

La stéatite ou pierre ollaire est utilisée depuis longtemps par les Finlandais. Cette pierre possède d'excellentes capacités thermiques, elle emmagasine dix fois mieux la chaleur qu'une pierre classique. Elle est très à la mode.

A Domotelec nous proposons plusieurs types de matériaux pour les poêles à bois et je remarque que le choix des internautes se porte généralement sur des poêles en acier présentant un bon rapport qualité/prix avec un design contemporain.

Philippe Lanza, Directeur de Domotelec
www.domotelec.fr

➤ Les primes énergie : comment en profiter ?

Les Français ont bien saisi l'importance de maîtriser leur consommation énergétique : ils sont d'ailleurs 71% à envisager de faire des travaux d'économies d'énergie dans les deux prochaines années. Si leur appétence pour l'amélioration de leur habitat reste constante, ce sont désormais les travaux d'isolation qui remportent aujourd'hui tous les suffrages, devenant même le poste de dépense prioritaire devant l'épargne. La raison d'un tel

engouement ? Le souci de mieux respecter l'environnement bien sûr, mais aussi et surtout celui de réaliser des économies.

Seulement ces travaux contraignent le plus souvent les particuliers à des investissements financiers douloureux, a fortiori en cette période économique morose...

Heureusement, des mécanismes existent pour réduire ces coûts, tels que les Certificats d'Économies d'Énergie (C2E ou CEE). Méconnu du grand public, le dispositif des C2E est souvent confondu avec les crédits d'impôts et autres subventions d'état. Le mécanisme est pourtant simple : les particuliers qui réalisent des travaux d'économies énergétiques (éligibles dans le cadre du dispositif des C2E) peuvent bénéficier de primes énergie et les convertir en euros ! Encore faut-il le savoir... A titre d'exemple, en optant pour une chaudière à condensation dont le montant s'élevait à 1.145 euros, un particulier a ainsi reçu un chèque de 462 euros.

PrimesEnergie.fr est le premier acteur à reverser aux particuliers qui réalisent des travaux d'économies d'énergie éligibles dans le cadre du dispositif C2E, la valeur de la prime énergie en euros. Pas de bons d'achats obligeant à retourner dans telle ou telle enseigne, pas de processus complexe : en échange des factures de travaux, PrimesEnergie.fr envoie aux particuliers un chèque en euros sans aucune contrainte d'utilisation, en toute simplicité et transparence. Un véritable coup de pouce pour réduire le coût de ses travaux ! Ou, comment concilier amélioration de l'habitat, environnement... et économies pour les particuliers.

Nicolas Moulin, Président fondateur de PrimesEnergie.fr
www.primesenergie.fr